



Samedi 23 mai à 14h30, le conseil municipal de La Bachellerie, élu le 15 mars dernier, s'est réuni pour la première fois de la mandature afin de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. En raison de la situation sanitaire, cette réunion s'est tenue à la salle Jean Deltreuil et devant un public limité à dix personnes. Sous la présidence du doyen Michel Chabert, les quinze conseillers ont reconduit Roland Moulinier dans ses fonctions de maire. Dans la foulée, le conseil a élu les quatre adjoints : Nicolas Djerbi 1er adjoint ; Pierrette Lasserre 2e adjointe ; Michel Chabert 3e adjoint et Michel Ther 4e adjoint. Les autres conseillers municipaux élus le 15 mars sont : Odile Allonier, Gwladys Chestier, Amélie Genebre, Michèle Genereau, Eric Laroche, Robert de Los Rios, Jean-Philippe Lozach, Bertrand Matras, Agnès Monpha et Jean-Jacques Picart. Roland Moulinier a tenu à remercier chaleureusement, pour le travail réalisé lors de la précédente mandature, les élus sortants qui n'ont pas souhaité se représenter. Il a également indiqué qu'un conseil municipal plus complet précisant les délégations de chacun et le programme des mois à venir se tiendra début juin.

**- Photo : de gauche à droite Michel Chabert, Nicolas Djerbi, Roland Moulinier, Pierrette Lasserre et Michel Ther**

**Un communiqué de la mairie de La Bachellerie du 20 mars 2020. Solidarité, un message de la municipalité :** "Dans la crise sanitaire que traverse notre pays où la solidarité est plus que jamais de mise, nous avons mis en place depuis le début de la semaine un service de veille des personnes âgées et isolées. Nous avons contacté chacune d'entre elles afin de les aider si besoin et qu'elles aient nos coordonnées en cas d'urgence. Cependant, si vous constatez une situation difficile dans votre entourage, n'hésitez pas à contacter Pierrette Lasserre au 06 79 98 48 26 ou Agnès Monpha au 06 30 83 51 76. Par ailleurs, même si la

mairie est fermée au public, nous restons tous joignables et mobilisés en cas de besoin ou pour répondre à vos questions. Bon courage à tous et prenez soin de vous et de votre entourage".



**Candidature aux élections municipales. Le 10 février 2020 : Roland Moulinier envisage une maison médicale.** Le maire sortant de La Bachellerie, Roland Moulinier, présente sa nouvelle liste intitulée « Une Equipe pour La Bachellerie », composée de neuf élus sortants et de six nouveaux candidats. Dans le programme qui sera présenté aux électeurs, le projet essentiel sera la réalisation d'une maison médicale afin de pérenniser la présence de médecins sur cette commune, mais également l'aménagement d'un espace de loisirs pour les plus jeunes avec la construction d'un « City Stade », ainsi que de nombreux projets résolument tournés vers le développement durable et les nouvelles technologies.

La liste complète : Roland MOULINIER - 71 ans - Médecin ; Odile ALLONIER - 74 ans - Documentaliste à la retraite ; Michel CHABERT - 76 ans - Employé des travaux publics à la retraite ; Gwladys CHESTIER - 40 ans - Secrétaire générale mairie de Thenon ; Robert DE LOS RIOS - 69 ans - Retraité de l'industrie métallurgique ; Nicolas DJERBI - 39 ans - Directeur d'usine ; Amélie GENEBRE - 37 ans - Gestionnaire polyvalente ; Michèle GENEREAU - 68 ans - Agent technique territorial à la retraite ; Eric LAROCHE - 50 ans - Agent administratif ; Pierrette LASSERRE - 69 ans - Professeur des écoles à la retraite ; Jean-Philippe LOZACH - 56 ans - Ingénieur en informatique ; Bertrand MATRAS - 43 ans - Agent commercial ; Agnès MOMPHA - 67 ans - Conseillère technique en décoration à la retraite ; Jean-Jacques PICARD - 50 ans - Technicien papetier ; Michel THER - 66 ans - Responsable d'agence immobilière à la retraite.

**Article du 13 janvier 2020. City-stade et terrain pour maison médicale.** Roland Moulinier, maire de La Bachellerie, a adressé ses vœux aux habitants, associations, commerçants et artisans, entrepreneurs et professions libérales. Il a remercié l'équipe communale et municipale. Sans augmenter les impôts, avec une dette de 680 euros par habitant, "une dette qui pourrait être soldée en trois ans" dit-il, et un budget de fonctionnement stable, les finances vont bien. Le premier élu est revenu sur les réalisations de 2019 avec l'aménagement de la

rue de la République et de la fontaine bachelière... "Cet investissement de 218.000€ a été réalisé à l'aide de subventions à hauteur de 50%. Des petits aménagements paysagers y seront bientôt apportés". Des travaux de voirie ont eu lieu pour près de 93.000 euros. Le local paramédical vient d'être inauguré pour un montant de 50.000€ "autofinancés". M. Moulinier précise : "C'est un service indispensable pour la population". Un logement refait pour 22.000 €, au-dessus du local paramédical, est déjà loué. Un autre logement a été rénové au-dessus de la poste. Pour le football, 37.000€ d'investissements ont eu lieu depuis deux à trois ans, avec des travaux au stade. Le club accueille une école de foot. Un jardin du souvenir "colombarium" a été réalisé au cimetière. Un nouvel éclairage public a été réalisé dans le lotissement du Puy et dans le jardin public, et à Bellevue, cela commence la semaine prochaine. C'est aussi l'extension de la bibliothèque qui est en train de s'informatiser, et la salle des associations qui a été rénovée. Après quatre mandats et 25 ans à la tête de la commune, le maire n'a pas caché qu'il se représentera en mars. Il a pris la parole durant près de 50 mn pour sa cérémonie de vœux 2020, ce samedi 11 janvier, ne laissant que peu de temps aux deux autres intervenants invités au micro : Francine Bourra et Dominique Bousquet. Pour rester dans les clous de la période électorale, le maire n'a pas évoqué ses projets, sauf ceux qui ont déjà été votés au conseil municipal : un city-stade (dans l'esprit de celui de Terrasson au parc de la Vergne) avec un parking à proximité, et l'acquisition foncière pour la future maison médicale (qui pourrait s'inspirer de celle de Fossemagne). Le maire, qui a une autre casquette, celle de médecin, milite pour une médecine de service public et des médecins qui travaillent plus en terme d'horaires. "Si on laisse tomber les gens de plus de 90 ans chez eux et que l'on ne soigne plus à domicile, on va engorger les hôpitaux et les urgences" dit-il (Se caler vers 19 mn sur la vidéo). Le maire a enfin présenté à la salle Mme Pagès, nouvelle propriétaire de la ferme équestre de Rastignac (se caler à 23 mn). Un échange de chemins de randonnées pédestres, interdits aux quads et engins motorisés, est d'ailleurs en cours sur ce site.

- [Voeux 2020 du maire de La Bachellerie en vidéo](#) sur Facebook Live Ewanews